

ECHOS DU PAYS

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité N° 320 du 16 Mars 2018

PRIX : 250 F CFA

Sommet de l'Alliance
Solaire Internationale (ASI) :

**Faure Gnassingbé
appelle à faire du
soleil « une richesse
universelle »** P.4

Editorial

Carton rouge aux politiques togolais de mauvaise foi

Ca fait trois semaines que le dialogue inter-togolais est resté en mode pause avec officiellement la terminologie reprise programmée à une date ultérieure, date ultérieure qui tarde à venir. Il était en effet dit que c'était pour des raisons de visite à l'extérieur du président ghanéen que ce report était intervenu. Aujourd'hui plus que jamais les togolais se rendent compte bon gré mal gré que ceci était une belle pirouette diplomatique pour leur éviter de verser dans le pessimisme. Notre rédaction fait partie des optimistes de l'issue du dialogue depuis que celui-ci a démarré car pour nous, après une si longue crise comme celle du Togo, la fumée blanche ne s'échappera pas facilement du dialogue... P.3

Forum Présidentiel
de la Jeunesse (FPJ) :

Faure Gnassingbé P.3 à la rencontre de la jeunesse togolaise

Grogne sociale au Togo :

**La STT et le SYNPHOT mettent
la pression, de la nécessité
d'éviter le chaos !** P.5

Crise politique et reprise des marches :

Le pouvoir fonce dans le processus électoral, l'opposition investit les rues

 P.3

Journées portes ouvertes de SEGUCE -Togo :

Le fonctionnement, les avantages et les bénéfices clés du guichet unique vulgarisés

 P.6

Education :

La grève se poursuit à deux mois des examens de fin d'année

 P.5

Eviter de s'exposer au bruit excessif pour prévenir la déficience auditive

Le nombre de personnes souffrant de déficience auditive est en augmentation ! C'est l'alerte donnée par l'Organisation Mondiale de la Santé le 03 Mars dernier à l'occasion de la célébration de l'édition 2018 de la Journée mondiale de l'audition. L'institution onusienne indique que plus de 466 millions de personnes souffrent de déficience auditive incapacitante et selon les prévisions, d'ici à 2050, près d'une personne sur 10 sera atteinte de déficience auditive alors même qu'il existe des mesures pour éviter le mal.

L'exposition de plus en plus fréquente à des niveaux sonores élevés dans des lieux de loisirs comme les boîtes de nuit, discothèques, bars et cafés, cinémas, concerts et autres événements sportifs sont autant de sujets de préoccupations en relation avec la déficience auditive au sein de la population.

Les nouvelles technologies aidant, des appareils à l'image des lecteurs de musique sont souvent écoutés notamment par les jeunes pendant à longueur de journée à des volumes sonores excessifs, des personnes Les personnes qui courent un risque grave de perte auditive irréversible.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) estime que 1,1 milliard de jeunes à travers le monde pourraient courir un risque

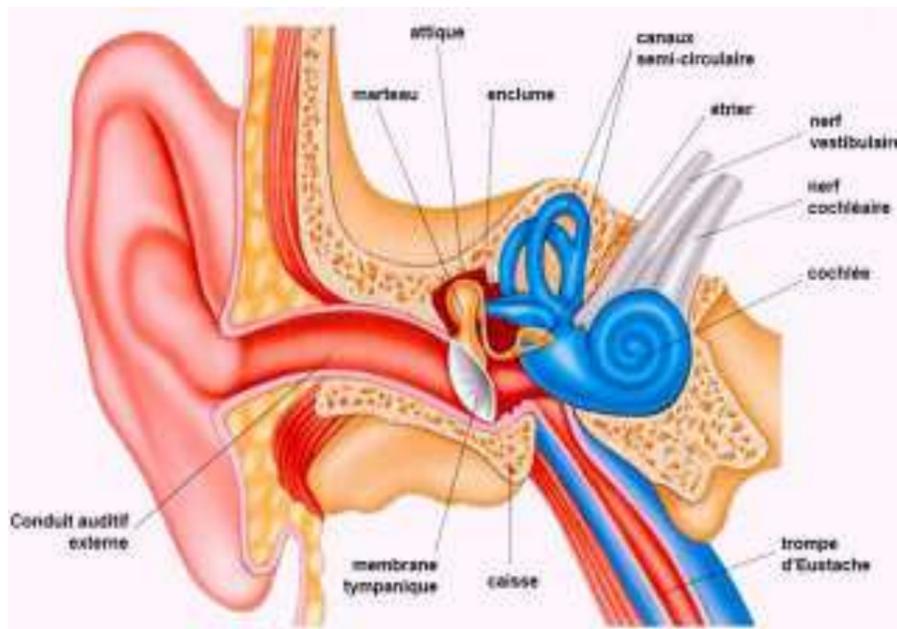
de perte auditive due à des habitudes d'écoute dangereuses. Plus de 43 millions de personnes de 12 à 35 ans souffrent d'une perte auditive invalidante due à différentes causes.

On parle de déficience auditive chez une personne quand celle-ci est dans l'incapacité à entendre aussi bien que quelqu'un dont l'audition est normale, le seuil étant de 25dB ou mieux dans les deux oreilles. La perte d'audition peut être légère, moyenne, sévère ou profonde. Elle peut toucher une oreille ou les deux et entraîner des difficultés pour suivre une conversation ou entendre les sons forts. Les personnes atteintes de déficience auditive peuvent avoir perdu une partie de leur capacité auditive ou être sourdes (On parle de surdité lorsque la

personne n'entend pas du tout).

La médecine a démontré que la déficience auditive peut être héréditaire, car elle peut être due à la rubéole chez la mère au cours de la grossesse ou à des complications à la naissance. Elle peut être aussi causée par certaines maladies infectieuses telles que la méningite, à l'utilisation de médicaments ototoxiques, à l'exposition à un bruit excessif ou au vieillissement.

La bonne nouvelle est que la déficience auditive peut être évitée. Il est en effet possible de prévenir la déficience auditive. Le dépistage et l'intervention précoces sont d'une importance capitale afin de réduire au maximum l'impact de la perte d'audition sur le développement et la réussite scolaire d'un individu. Au niveau du nourrisson et du jeune enfant, le dépistage et la prise en charge de la perte d'audition dans le cadre de programmes de dépistage néonatal peut permettre d'améliorer les résultats sur le plan linguistique et éducatif. Les enfants sourds et leur famille devraient avoir la possibilité d'apprendre la langue des



signes.

« On pourrait éviter la moitié des déficiences auditives au moyen de la prévention. Par exemple, le port de dispositifs de protection tels que des casques antibruit permet de protéger l'appareil auditif sur le lieu de travail. Les individus peuvent également réduire l'exposition au bruit récréatif en contrôlant le volume des appareils, ou en utilisant des bouches à oreilles », a fait savoir Dr Matshidiso MOETI, Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique.

Elle précise que parmi les mesures importantes qui peuvent être prises au niveau des pays, on peut citer l'élaboration de stratégies pour la prévention et l'identification rapides de la

déficience auditive, qui selon elle, va de pair avec la fourniture de dispositifs d'aide à l'audition et la thérapie de réadaptation.

« En accroissant la disponibilité d'interprètes en langue des signes et en faisant en sorte que les législations sur les droits de l'homme soient accessibles aux sourds et déficients auditifs, les pays pourraient favoriser l'inclusion de ces personnes dans la société », a-t-elle ajouté.

Il faut aussi souligner que les personnes atteintes de déficience auditive peuvent voir leur état amélioré par l'utilisation de dispositifs tels que les prothèses auditives, les implants cochléaires et les dispositifs d'aide à l'audition. Elles

pourraient également bénéficier de services d'orthophonie, de réadaptation auditive ou autres. Le problème est que la production mondiale de prothèses auditives répond à moins de 10% de l'ensemble des besoins et à moins de 3% de ceux des pays en développement, selon l'OMS.

Réduire le volume sonore auquel on est exposé quand on écoute un baladeur, limiter le temps d'exposition à des activités bruyantes, savoir quels sont les niveaux d'écoute sans risque, tenir compte des signes annonciateurs d'une perte auditive, pratiquer régulièrement un bilan auditif sont autant de mesures que peuvent observer les populations afin de se prévenir contre la déficience auditive

David SOKLOU

NUMÉROS UTILES

CHU Tokoin	22 21 25 01
CHU Campus	22 25 77 68
Commissariat Central	22 25 47 39
Sûreté Nationale	22 21 28 71
Sapeurs pompiers	118 ou 22 21 67 06
Gendarmerie	172 ou 22 22 21 39
Police secours	117
Renseignement	119

Lisez chaque semaine votre journal



l'information au coeur du développement

TOUR DE GARDE DES PHARMACIES DU 12 au 19 Mars 2018

BEL AIR	Non loin de RAMCO hôtel Palm Beach	22 21 03 21
AKOFA	Av. Maman N'Danida Amoutivé	22 21 00 97
N-D de MEDJ	Boulevard du 13 Janvier, Face Byblos	22 35 20 02
BIOVA	Bd. Houphet Boigny	22 34 50 93
CHATEAU D'EAU	Près Château d'eau de BE	22 21 57 51
HORIZON	Nyékonakpoè. Face Sapeurs-Pompiers	22 20 42 42
PATIENCE	Tokoin Gbadago	22 21 60 94
LUMEN	Rte Kpalimé près Togo boisson Cassablanca	23 38 68 36
JUSTINE	291, Bd des Armées – Tokoin Habitat	22 21 00 01
PROSPERITE	Bd Eyadéma entre AUBA et la DPJ	23 38 84 25
PEUPLE	Marché NUKAFU	22 26 84 22
LE JOURDAIN	Face au CEG Tokoin Wuiti	22 61 56 14
BAH	Face EPP Hedzranawé	22 26 03 20
ST PIERRE	Sagboville Hedzranawé. Boulevard Haho	22 26 19 73
MAWULE	Bè-Kpota (Anc. Phcie Rond Point Gakpoto)	22 27 11 21
LE PROGRES	Ahadji kpota non loin de Zorro-bar	22 35 86 55
CITE	Bd. du 30 Août	22 25 01 25
BESDA	Adidogomé-Aménopé, Route de Kpalimé	22 51 05 29
EPIPHANIA	Carrefour Agbemadon, Adidogomé	23 20 10 52
CONSEIL	Carrefour du CEG Sagbado Logote	23 21 56 53
DU POINT E	Djidjolé dans le von de la pharmacie Djidjolé	22 51 91 71
LE GALIEN	Rue Pavée d'Adidoadin	22 51 71 71
VIGUEUR	Rue 267, AGBALEPEDOGAN, Kilimandjaro	22 51 63 30
ST JOSEPH	Bretelle BE KLIKAME	22 25 74 65
VOLONTAS DEI	Avédji, Carrefour « SUN CITY »	22 36 00 95
VITAFLORE	A 100 m de la station Shell Agoè Vakposito	22 19 22 86
AGOE-NYIVE	A côté de l'Eglise Catholique d'Agoè-Nyivé	22 25 83 38
ESPACE VIE	Agoè Logopé, face bar Plaisir 2003	22 32 87 20
APOU ANTOINE	Boulevard Lycée Agoè-Nyivé – Agoè-Assiyéyé	22 19 12 15
DIVINA GRACIA	Agoè-Fiovi, Rond point Cool Catché	22 45 79 69
MAWUNYO	Agoè-Sogbossito, face station OANDO	22 42 34 64
HYGEA	Face Lycée publique de Baguida	22 27 36 36
LE DESTIN	A côté de l'Agence ECOBANK de Baguida	22 41 15 41

ECHOS DU PAYS

Siège : Agbalépédo

Récépissé n°383/14/10/09/HAAC 13 BP 507 e-mail: augustin.sizing@yahoo.fr Maison de la Presse Casier N°26

Directeur de Publication

Augustin M. SIZING 90 03 18 24 22 34 13 57

Rédacteur en chef

David SOKLOU

Equipe de rédaction

Augustin SIZING, David SOKLOU, Roger GBESSIA

Directeur Commercial

Ferdinand S.

Imprimerie

La Colombe

Infographie

Hugues AYIVI-BLIBO

2000 exemplaires

Crise politique et reprise des marches :

Le pouvoir fonce dans le processus électoral, l'opposition investit les rues

Les acteurs de la classe politique togolaise ont-ils la volonté de parvenir à un heureux aboutissement du dialogue politique en cours au Togo ? Alors que le facilitateur ghanéen Nana Akufo-Addo est entrain de faire les pieds et les mains pour permettre aux protagonistes de s'entendre sur l'essentiel en faveur du bien de la nation, les protagonistes eux mêmes ne semblent pas faire preuve d'une dose de responsabilité dans cette crise qui ne cesse de porter un coup dur à l'économie et la cohésion nationale.

D'un côté, c'est le Gouvernement qui accélére le processus électoral avec les activités de la CENI notamment la récente nomination des membres des Commissions Electorales Locales Indépendantes (CELL). Alors même que la révision du cadre électoral fait parti des sujets de discussion au niveau du dialogue entre temps suspendu depuis le 23 février dernier.

Cette situation n'est pas du goût de la coalition des 14 partis de l'opposition qui menace toujours de redescendre dans les rues pour des manifestations qui avaient été entre temps suspendues afin de permettre un bon déroulement des pourparlers. Pour la coalition de l'opposition, la pour-

suite du processus électoral de manière unilatéral par le Gouvernement et les manifestations de certains démembrés du parti UNIR (au pouvoir) ne sont pas de nature à favoriser la sérénité du dialogue.

Par un courrier en date du 12 mars dernier adressé au Ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, la coalition de l'opposition a en effet fait part de sa volonté de renouer avec manifestations politiques les 20, 21, 22 et 24 mars prochains notamment à Lomé et dans plusieurs autres localités du pays.

Il s'agit pour ces partis de l'opposition d'exiger leur revendication phare, à

savoir le retour à la Constitution originelle de 1992. On comprend alors clairement que l'opposition est également pour sa part dans sa logique de pression sur le Gouvernement pour la satisfaction de ses revendications. Autre exigence exprimée par la coalition dans son courrier, l'arrêt du processus électoral en cours, l'instauration du droit de vote des togolais de l'étranger, les réformes institutionnelles notamment le déverrouillage des institutions de la République, l'accomplissement du reste des mesures d'apaisement et de confiance.

En réalité, c'est depuis le 05 mars dernier que la coalition menace de reprendre les marches, en

demandant aux populations de se tenir prêtes et à être à l'écoute de ses mots d'ordre. Il a fallu l'intervention du Président ghanéen pour que la coalition sursoie ses manifestations des 13, 14, 15 et 17 Mars derniers.

Nana Akufo Addo avait demandé qu'une semaine lui soit accordée afin de poursuivre les consultations notamment avec le pouvoir de Lomé pour une bonne reprise dans un esprit de confiance mutuelle, les travaux du dialogue. Il urge donc que les acteurs de la classe politique togolaise arrêtent de jouer avec la population et les intérêts du pays. Il est connu de tous que cette crise sociopolitique née il y a bientôt sept (07) mois déjà ne cesse de plonger le pays dans le chaos d'où la nécessité sinon le devoir pour les protagonistes de tout mettre en œuvre afin que le calme revienne dans la cité.

David

Forum Présidentiel de la Jeunesse (FPJ) :

Faure Gnassingbé à la rencontre de la jeunesse togolaise

La rencontre du chef de l'Etat avec la jeunesse togolaise a lieu dans la première quinzaine du mois d'avril 2018. Annoncé par Faure Gnassingbé en début d'année dans son message à la nation, les choses se précisent sur ces assises. Le comité d'organisation mis en place a rencontré la presse le jeudi 08 mars 2018 à Lomé pour donner d'amples informations sur ce rendez-vous national. Même si la date exacte n'a pas été fixée tout porte à croire que le chef de l'Etat ira jusqu'au bout de son annonce.



Des membres du comité d'organisation

Dans son message le 03 janvier 2018 il disait « La jeunesse togolaise dont le dynamisme et l'engagement doivent être soutenus et accompagnés sera au cœur des interventions de l'Etat. Je demeure persuadé que les solutions les plus pertinentes aux problématiques de l'éducation, de l'emploi et de l'insertion des jeunes sont celles qui sont nourries par leurs propres réflexions et contributions. Dans les mois qui viennent j'aurai avec eux une rencontre pour débattre des projets que je compte mettre en œuvre. Ils englobent, entre autres, la récompense du mérite scolaire, le renforcement de l'autonomie ou encore l'appui à l'entrepreneuriat. »

Le comité d'organisa-

tion du Forum Présidentiel de la Jeunesse (FPJ) doit mettre le paquet pour que ce rendez-vous puisse mobiliser le maximum de jeunes togolais sans coloration politique. Selon les informations données par le président du comité d'organisation le Professeur Dodzi Kokoroko, cette rencontre rassemblera autour de Faure Gnassingbé, 3000 jeunes venus de toutes les contrées du Togo, de toutes les couches sociales et de différentes catégories socio-professionnelles, du secteur informel ou encore des jeunes sans emplois.

Pour lui, le FPJ se veut un espace d'échanges sur toutes les dimensions de la politique nationale de la jeunesse. « Il se veut en effet un forum

organisé par les jeunes, avec les jeunes et pour les jeunes. Les thématiques en sont évocatrices et corrélatives notamment l'entrepreneuriat, la citoyenneté et l'éthique de la responsabilité, l'environnement et le développement durable. Conçu sur un format participatif et inclusif, le Forum Présidentiel de la Jeunesse épouse un cœur à deux voies... »

Les préoccupations de la jeunesse seront exposées au cours de la rencontre pour que des solutions idoines puissent être trouvées. Il s'y mèneront une analyse des préoccupations structurelles des jeunes et des débats sur les solutions à apporter. « Il s'agira de capitaliser les expériences, de tirer les leçons des mécanismes

et stratégies de promotion de l'emploi des jeunes et de faire des propositions au Chef de l'Etat dans la perspective d'une nouvelle politique d'inclusion et de bien-être de la jeunesse au Togo », selon l'organisation.

L'idéal c'est que la jeunesse togolaise dans son ensemble se retrouve autour du chef de l'Etat pour débattre des problèmes réels auxquels les jeunes sont confrontés. C'est le vœu du président du Conseil National de la Jeunesse, Régis Batchassi « C'est un souhait de nous tous que la jeunesse dans toute sa diversité, quelque soit son appartenance politique puisse se retrouver au sein du cadre de concertation parce que les problèmes de développement, les problèmes de la jeunesse sont des problèmes communs et nous devons rechercher et trouver des solutions communes. Les solutions ne peuvent pas être retrouvées en partie au sein d'une catégorie de jeunes. C'est tout le monde qui doit être associé à la recherche de solutions. Dans la diversité politique on doit retrouver tous les jeunes. » A-t-il déclaré.

Les jeunes devraient parler à cœur ouvert au chef de l'Etat pour que celui-ci oriente sa politique en faveur de cette jeunesse. Il faut vraiment que les participants à ces assises s'expriment. Parfois dans ce genre de rencontre tout se fait dans une antichambre et les résul-

Editorial

Carton rouge aux politiques togolais de mauvaise foi

Ça fait trois semaines que le dialogue inter-togolais est resté en mode pause avec officiellement la terminologie reprise programmée à une date ultérieure, date ultérieure qui tarde à venir. Il était en effet dit que c'était pour des raisons de visite à l'extérieur du président ghanéen que ce report était intervenu. Aujourd'hui plus que jamais les togolais se rendent compte bon gré mal gré que ceci était une belle pirouette diplomatique pour leur éviter de verser dans le pessimisme. Notre rédaction fait partie des optimistes de l'issue du dialogue depuis que celui-ci a démarré car pour nous, après une si longue crise comme celle du Togo, la fumée blanche ne s'échappera pas facilement du dialogue. Seulement voilà, les politiques togolais des deux bords semblent faire preuve de peu de bonne foi aux discussions devant sortir le pays de la crise. Nombre de togolais optimistes pensaient et certains comme nous pensent encore que les acteurs politiques togolais, mus par un esprit de patriotisme se décideront de honnir les prophètes qui préchent l'échec du dialogue. Mais force est de constater que les logiciens des deux bords politiques semblent avoir tout programmé sauf le véritable intérêt du peuple.

Oui, les hommes et femmes politiques togolais semblent avoir oublié qu'à l'issue d'un vrai dialogue, il n'y a pas une partie qui sortira vainqueur et une autre vaincue ; seul le peuple devra être victorieux pour un vrai accord. Aujourd'hui les signes montrent que les politiques togolais n'ont pas évolué d'un seul iota. Les politiques togolais veulent-ils montrer à la face du monde leur incapacité à s'entendre sur le minimum ?

Le président Nana Akufo Addo du Ghana qui conduit la facilitation de ce dialogue avec dextérité et détermination n'est-il pas en train de découvrir la face cachée des hommes et femmes politiques du Togo voisin ?

Cette situation met le pays dans une crise sociale sans précédent avec comme corollaire pour cette semaine, des hôpitaux et morgues fermés, des élèves dans les rues, des syndicalistes remontés, une économie en "plein essor" dont le tableau de bord commence à émettre plusieurs clignotants inquiétants, sans oublier la cohésion nationale qui commence à supporter un coup plus que dur.

Face à cette situation et vue que la nation togolaise est au-dessus de toute formation politique et tout politiciens togolais, nous disons : carton rouge aux politiques togolais de mauvaise foi, place aux discussions entre togolais de bonne foi, vivement la reprise du dialogue pour une issue heureuse pour le bonheur de tout le peuple togolais dans sa majorité.

Augustin S.

tats exposés au grand jour au point où des participants repartent sans vraiment se sentir concerner par la rencontre à laquelle ils étaient conviés. De même, il ne faudrait pas que cette rencontre soit politisée.

Le chef de l'Etat veut rencontrer tous les jeunes du Togo et non seulement une catégorie de jeunes. Les responsables de partis politiques surtout de l'opposition devraient laisser les jeunes de leurs différents partis participer librement à ce rendez-vous. C'est une occasion pour les jeunes de parler à leur président pour que celui-ci leur dise ce qu'il

peut faire pour l'épanouissement de la jeunesse. C'est une occasion pour encourager la jeunesse à se battre et cela ne sera pas du tout bien de laisser une partie des jeunes sur le carreau. Rappelons que le chef de l'Etat a également annoncé dans son message le 03 janvier dernier que 20% des marchés publics seront désormais accordés aux jeunes et aux femmes. Là également les dispositions sont semble-t-il en train d'être prises pour que cette mesure soit effective.

M. Mazé

Feux de végétation au Togo :

Des espèces protégées chassées et tuées

Des milliers d'hectares de végétation sont depuis octobre 2017 jusqu'à nos jours, brûlés au vu et au su de tout le monde. Malgré les campagnes de sensibilisations initiées par le ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF), les espèces protégées, notamment les pythons royaux, les chacals, les singes rouges et des civettes sont tués chaque jour lorsque de vastes étendus brûlent.

Le phénomène des feux de végétation prend plus de l'ampleur au nord et au sud-ouest du pays, selon les responsables du MERF. Il suffit de voyager à travers le pays pour constater les dégâts. Les espèces protégées tuées, sont exhibées le long des routes pour vente.

Le long de la route nationale numéro 1, la verdure n'existe plus comme par le passé, tout a brûlé. En effet, les bordures de la route et les plantations environnantes sont devenues le témoin du passage d'un feu de végétation qui a rendu le sol noir de débris des feuilles et arbres brûlés.

Pourtant, la lutte contre les feux de végétation est actuellement au centre des préoccupations du MERF qui a lancé une

campagne nationale de lutte contre les feux de végétation. « *Au Togo, les feux de végétation connaissent généralement leur démarrage fin octobre et leur recrudescence en novembre-décembre. 707 foyers de feux de végétation ont été dénombrés. En moyenne, plus de 50% du territoire (30 000 km²) est annuellement parcouru, avec ce que cela comporte comme conséquences en termes de régression des écosystèmes et comme effets néfastes directs sur la santé et sur l'économie : incendies de villages, des récoltes et des cultures, destruction des plantations* », a déclaré le ministre André Johnson.

Du point de vue forestier, le Togo selon le MERF, enregistre un taux de dé-

gradation du couvert végétal supérieur à 0,5% et est classé en « zone rouge » en 2005 par la FAO, d'où le défi que constitue la prévention des feux de végétation tardifs et incontrôlés.

C'est dans ce souci de gestion participative des feux que le MERF a mis en place, une stratégie nationale de gestion des feux de végétation qui a été élaborée dans le cadre du Programme de Renforcement de Capacités pour la Gestion de l'Environnement (PRCGE), avec l'appui financier du PNUD.

L'objectif visé est de développer une prise de conscience, de renforcer les capacités humaine, technique, institutionnelle et organisationnelle du pays dans le domaine. Un accent particulier est mis sur la prévention et la lutte



avec une forte implication des communautés à la base.

Pour traduire dans les faits, les dispositions prévues à l'article 65 de la loi N° 2008-009 du 19 juin 2008 portant code forestier, le MERF organise la campagne nationale pour redynamiser les comités villageois anti-feux.

Il est prévu chaque an-

née, mille (1000) kilomètres de pare-feu pour être ouverts autour des plantations forestières, des flancs de montagnes, des formations savaniques sensibles, des hameaux, greniers à vivres, des champs de culture, les forêts sacrées ou classées, les réserves de pailles etc.

Même si l'utilisation du feu au Togo, est une prati-

que ancestrale en agriculture et en aménagement forestier, force est de constater que ces feux de végétation non contrôlés+ provoquent chaque année des catastrophes environnementales et menacent d'extinction certaines espèces protégées.

Source : EAGLE-Togo

Sommet de l'Alliance Solaire Internationale (ASI) :

Faure Gnassingbé appelle à faire du soleil « une richesse universelle »

Réduire massivement les coûts de l'énergie solaire, et parvenir à répondre à la forte demande énergétique notamment dans les pays en développement et contribuer à la lutte contre le changement climatique, tels sont les objectifs de la Conférence de l'Alliance Solaire Internationale (ASI) tenue les 10 et 11 Mars derniers à New Delhi dans la capitale indienne en présence du Chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé, et de plusieurs autres Chefs d'État et de Gouvernement venus de tous les continents.



Faure Gnassingbé avec Narendra Modi

Plusieurs interventions ont marqué les travaux de cette conférence, dont celle de Faure Gnassingbé pour qui l'Alliance Solaire Internationale est une

chance pour le monde entier et plus encore pour les régions situées entre les tropiques, à l'image de l'Afrique de l'ouest.

L'ASI est en effet une

nouvelle organisation internationale qui vise à accélérer le déploiement de l'énergie solaire dans les 121 pays à fort ensoleillement situés entre les tro-

piques du Cancer et du Capricorne.

« *Nous devons concrètement avancer ensemble et mettre en œuvre les solutions qui contribuent au mieux-être des populations contemporaines tout en préservant la planète pour les générations à venir* », a indiqué Faure Gnassingbé, réaffirmant l'ambition de la CEDEAO qui est de porter progressivement la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique à 35 % en 2020 et 48 % d'ici 2030 pour un accès universel à l'électricité.

« *Le soleil est notre bien commun. Ensemble, nous sommes capables d'en faire une richesse universelle. Je n'ai pas de doute que nous y parviendrons* », a-t-il ajouté, avant d'appeler à donner à cette Alliance, les moyens de porter les rayons du développement aux confins de la terre à travers la mobilisation des pouvoirs publics, l'accompagnement des partenaires techniques et financiers et l'appui des acteurs privés.

En effet, l'objectif de l'ASI est de mobiliser

1.000 milliards de dollars pour développer 1 TW (térawatt) d'énergie solaire en 2030.

Dans le souci de parvenir à l'accès universel à l'électricité, le Togo s'est déjà pour sa part engagé dans plusieurs actions ciblées à l'endroit des localités les moins desservies notamment dans les milieux ruraux. L'initiative portant sur l'électrification par kits solaires individuels à prix préférentiels en est une illustration. La phase pilote vise 20.000 ménages dès 2019, et 300.000 ménages d'ici 2022.

A l'instar de 14 autres pays, le Togo a bénéficié dans le cadre de l'ASI, d'un financement de l'Inde évalué à 14 millions de dollars US. Ce fonds sera consacré à l'électrification de 350

villages au Togo.

En marge de la conférence, Faure Gnassingbé a eu des entretiens avec diverses personnalités parmi lesquelles, le Premier ministre indien Narendra Modi. Les deux dirigeants ont réaffirmé leur commune volonté de renforcer la coopération entre Lomé et New-Delhi et de faire généralement de la coopération sud-sud, un levier de développement.

Il faut rappeler que l'Alliance solaire internationale (ASI) a été lancée par la France et l'Inde lors de la conférence de Paris pour le climat en décembre 2015. L'Alliance a acquis, depuis décembre 2017, le statut d'organisation internationale.

David

Toute différence est positive et source d'enrichissement social et non de division. Togolais du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, tous, nous devons nous accepter.

Grogne sociale au Togo :

La STT et le SYNPHOT mettent la pression, de la nécessité d'éviter le chaos !

La grogne sociale s'est intensifiée cette semaine avec notamment une grève sèche lancée depuis lundi par le Syndicat des Praticiens Hospitaliers du Togo (SYNPHOT) de même que la Synergie des Travailleurs du Togo (STT) qui menace également de reprendre les grèves en vue de la satisfaction de sa plateforme revendicative.

Depuis quelques mois, la STT a en effet renoué avec les revendications sociales en exigeant l'ouverture de discussions franches avec le Gouvernement autour de sa plateforme revendicative qui porte entre autres sur : le doublement de la valeur indiciaire, la réinstauration de l'indemnité de départ à la retraite et de l'apurement de ses arriérés à tous les retraités de même que l'élaboration, l'adoption et l'application de tous les statuts particuliers identifiés par la loi portant statut général de la fonction publique.

La colère des membres de la Synergie est montée avec l'interpellation dans l'après midi du 12 mars du point focal de la STT dans la Kara, Claude

PELELEM professeur d'Allemmand au Lycée de Lama-Kpéda. Conduit au Service de Renseignement et d'Investigation (SRI) à Lomé, il sera libéré dans l'après midi de mercredi mais toujours placé sous contrôle judiciaire. Les responsables de la Synergie informent que trois de leurs camarades qui manifestaient également à Kara, sont toujours en détention et demandent l'arrêt des méthodes d'intimidation et de harcèlement à l'endroit de leurs responsables syndicaux.

D'un autre côté c'est la tension qui est également montée d'un cran dans les formations sanitaires publiques du pays où les membres du Syndicat des praticiens hospitaliers du Togo (Synphot), qui sont sou-

vent montés au créneau ces derniers temps pour réclamer de meilleures conditions de travail, ont décidé de la fermeture depuis mardi des hôpitaux publics du pays y compris les morgues à compter de ce mardi 13 Mars.

Depuis, les structures sanitaires publiques sont presque vides et les malades, abandonnés à leur triste sort. Seuls certains services sensibles qui continuent de fonctionner. Il s'agit de la réanimation, du centre de transfusion, de l'hémodialyse. Les services de radio, de laboratoire, les admissions et urgence ne sera ouvert pour recevoir les patients.

« Nous sommes déterminés et solidaires pour aller jusqu'au bout parce que c'est l'intérêt des togo-



Les membres du SYNPHOT en AG

lais qui est en jeu. C'est leur vie que nous soignons et nous demandons aux togolais d'être solidaires à la cause qui n'est pas que notre cause à nous, mais qui est la cause des togolais », a indiqué Gilbert Tsolenyanu, secrétaire général adjoint du Synphot.

Malgré la satisfaction de l'exigence concernant la libération du Pr. Ihou Watéba de la Faculté des

Sciences de la Santé (FSS) de l'Université de Lomé qui est impliqué dans une supposée affaire de falsification de notes d'étudiants, les praticiens hospitaliers ont maintenu leur mouvement de grève en faveur de la satisfaction des autres points inscrits à leur plateforme revendicative.

C'est dire que la crise sociale que vit le pays de-

puis un certain temps est en train de prendre des allures inquiétantes et il va falloir que le Gouvernement prenne le taureau par les cornes en mettant l'accent sur les négociations pour des solutions concrètes afin de parvenir à calmer les esprits car il y va de la bonne marche de l'économie et de la situation sociale du pays.

David

Education :

La grève se poursuit à deux mois des examens de fin d'année

Le secteur de l'éducation est secoué par une nouvelle grève pour le compte de cette semaine. A l'appel de la Coordination des Syndicats de l'Éducation du Togo (CSET), elle a démarré mardi sur toute l'étendue du territoire national dans les établissements publics pour 72heures.



Décidément, l'année scolaire en cours au Togo vire vers un gâchis en termes de volume horaire par matière. Démarrée en Octobre de l'an dernier, elle ne cesse d'être secouée par des grèves répétitives organisées par des syndicats des enseignants. Une situation difficile et visiblement insupportable aussi bien pour les élèves que pour les parents qui pensent que les deux parties doivent s'accorder sur le minimum pour sauver l'année.

.Les enseignants disent déplorer l'absence de signature d'un protocole d'accord qui devait intervenir le 9 mars dernier entre le gouvernement et les syndicats grévistes. Un document qui porte sur la revalorisation des salaires et la question des primes.

Depuis la rentrée du 02 Octobre 2017, l'année scolaire est perturbée par des cessations de travail hebdomadaires. Une situation qui devient extrêmement précoc-

cupante pour les élèves comme pour les parents qui craignent une année blanche pour leurs enfants. Du côté des apprenants, on perçoit la situation comme un coup de poignard dans le dos. Et mardi dernier, premier jour de grève, les élèves se sont encore descendus dans les rues dans plusieurs localités de l'intérieur du pays pour réclamer leurs enseignants.

Une situation très regrettable aux yeux de l'opinion qui pense que les en-

seignants doivent faire l'effort de revoir un peu leurs copies en évaluant les préjudices que causent les grèves aux élèves. Pour certains, l'Etat a fait beaucoup de sacrifices dans le sens de l'amélioration des conditions de vie des ensei-

gnants sur l'ensemble de ces dix dernières années. Et pourtant, le Premier Ministre a mis en place en début d'année un groupe de travail chargé de répondre aux doléances des enseignants du primaire et du secondaire (enseignement

général et enseignement technique compris). Mais, faute d'accord entre les deux parties, la crise qui secoue le monde éducatif togolais est loin de connaître un dénouement.

Roger GBESSIA

ECHOS Civisme :

Tâchons de ne pas exposer les populations aux effets néfastes des nuisances sonores

Il est connu de tous que l'exposition excessive aux bruits présente de graves menaces pour la santé humaine. Cependant force est de constater que certaines personnes, que ce soit dans certains lieux de travail ou au sein de la communauté, sont exposées aux nuisances sonores qui pourraient avoir à la longue, une répercussion sur leur état de santé.

Ces nuisances sont souvent générées par des pratiques de certains lieux (culte, bars et autres débits de boissons), sans le respect

de certaines dispositions réglementaires dans la cité. Au Togo, ce sont les ministères chargés de l'environnement, de la santé, de l'administration territoriale, de la décentralisation, de la sécurité et de la protection civile qui déterminent les mesures destinées à prévenir et à réduire les effets néfastes liés aux bruits et aux nuisances.

L'article 26 du code de la santé publique de la République togolaise précise que « les bruits et nuisances portent atteinte à la tranquillité et à la santé de la population ». L'article 2è recommande que « les mesures de pré-

vention et de lutte contre les bruits et autres nuisances doivent être observées dans les locaux à usage d'habitation, sur les lieux de travail et dans les artères des agglomérations ».

Ne dit-on pas que ma liberté s'arrête là où commence celle d'un autre ? Il est donc indispensable que les uns et les autres fassent attention et preuve de civisme en limitant et en respectant les intensités sonores sans danger sur leur site pour une préservation de la cohésion sociale.

La Rédaction

Journées portes ouvertes de SEGUCE –Togo

Le fonctionnement, les avantages et les bénéfices clés du guichet unique vulgarisés

Les responsables de la Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur (SEGUCE) ont organisé les 13, 14 et 15 Mars derniers, des journées portes ouvertes. Occasion pour les premiers responsables ainsi que les acteurs impliqués dans le fonctionnement du guichet unique d'évaluer les résultats obtenus. Ce fut également une opportunité pour le public de s'informer à la source et de se familiariser avec SEGUCE Togo.

Sous l'autorité du ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur privé, du ministère de l'Economie et des Finances et du ministère des Infrastructures et des Transports du Togo, le Bureau Véritas et Soget ont créé une société commune avec les acteurs publics et privés, pour la mise en place et l'exploitation du Guichet Unique pour le Commerce extérieur sur une concession de 10 ans qui comprend la gestion du projet, la formation des acteurs, la gestion du changement et un plan de communication national.

Lancé le 30 juin 2014, le guichet unique a été déployé à tous les trafics portuaires, aéroportuaires et terrestres tout au long de l'année 2015. Depuis, le guichet unique continue de s'imposer en tant que plateforme électronique destinée aux activités du commerce extérieur et surtout comme un outil incontournable aux services des importateurs, des exportateurs et des opérateurs économiques. Ces journées portes ouvertes ont été donc une occasion d'interface avec le public qui a pu mieux cerner les contours de cette innovation. Durant trois jours, les activités ont permis de rencontrer l'ensemble des acteurs de la communauté du commerce extérieur dans un cadre d'échanges et d'informations dans le but de leur permettre de mieux comprendre la pertinence des prestations qu'offre la SEGUCE Togo.

La première journée étant consacrée à la cérémonie officielle, les autorités gouvernementales, les Directeurs de société et les responsables d'institutions impliquées dans le commerce extérieur ont tour à tour livré les avantages tirés de l'opérationnalisation du guichet unique dans leurs départements respectifs, tout en saluant l'initiative des journées portes ouvertes. Le Port autonome de Lomé, la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), l'Office Togolais des Recettes (OTR), les Ministères en charge du Commerce et de l'Economie y compris les opérateurs économiques ont tous apprécié la mise en place du guichet unique au cœur des activités du commerce extérieur au Togo. « En ce jour qui marque le début des journées portes ouvertes de SEGUCE, je partage la volonté et la détermination de la direction générale, de faire connaître davantage votre entreprise auprès de ses clients, à travers son

fonctionnement, ses atouts et les résultats atteints depuis fin 2013. Au cours de cette dernière décennie, le Gouvernement togolais s'est ardemment déployé pour moderniser l'outil portuaire à travers des partenariats public/privé. Le troisième quai et la darse constituent une parfaite illustration de l'ambition du Chef de l'Etat, de faire du Port Autonome de Lomé, un hub maritime de toute la sous région ouest-africaine. Toutefois, ces efforts, tant appréciés par les utilisateurs des nouvelles infrastructures, eussent été vains ou du moins insuffisants, si les procédures d'importation et d'exportation continuaient par être lourdes avec la prédominance des faux frais à tous les niveaux... Le guichet unique couvre aujourd'hui, non seulement toutes les composantes du trafic maritime, mais

où la moyenne fluctuait entre 12 et 13 jours » a indiqué le Directeur Général du Port, le Contre-amiral Fogan Adégnon.

Pour le Directeur Général de SEGUCE Togo, M. Cédric CHALVON-DEMERSAY, la mise en place de son institution s'inscrit dans la vision de la relance économique du Chef de l'Etat. « La SEGUCE Togo constitue aujourd'hui un signe tangible de la transparence et de l'amélioration du climat des affaires au Togo. Elle est l'une des dernières illustrations en date, des avancées que le Togo a réalisées en matière de modernisation. Le Gouvernement a fait et continue de faire des efforts louables pour améliorer le climat des affaires dans le champ de vision de la relance économique du Président de la République, Son Excellence, Monsieur Faure



Une vue du siège de SEGUCE Togo

clarant en Douanes au Port autonome de Lomé.

Comme lui, Kossi Assigbley, Commissionnaire au Port affirme aussi que les clients ont beaucoup d'avantages à tirer de l'opérationnalisation du guichet unique dans les transactions du commerce extérieur au Togo. « Avec le guichet unique, nos clients peuvent désormais pousser un ouf de soula-

tracing de la marchandise avec une confidentialité assurée des données.

Cette mission est réalisée avec le concours du Port Autonome de Lomé, le Commissariat des Douanes et des droits indirects, le Conseil National des Chargeurs du Togo (CNCT), la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), les Agents Maritimes, les Commissionnaires agréés en Douane, les Manutentionnaires, les Transporteurs, les services vétérinaires et phytosanitaires, les Banques telles que UTB, BTCL, ECOBANK, ORABANK), etc.

Les bénéfices clés

Du fonctionnement de la SEGUCE Togo, il en découle plusieurs bénéfices dont les plus importants sont : la simplification des procédures et formalités pour l'entrée, la sortie, le transit des marchandises et le transbordement ; l'instauration d'un environnement favorable à la compétitivité des opérateurs économiques du port, de l'aéroport, et des postes frontières terrestres ; la réduction des coûts et délais de réalisation des opérations commerciales et logistiques ; l'amélioration de l'efficacité de la chaîne logistique ; l'accélération du passage de la marchandise grâce à l'automatisation des procédures ; l'amélioration de la transparence dans les relations Entreprises-Administrations.

Le guichet unique est une facilité permettant aux parties impliquées dans le commerce et le transport de déposer des informations et des documents normalisés auprès d'un point d'entrée unique afin de remplir toutes les formalités officielles liées à l'importation, à l'exportation et au transit. Depuis son installation, il ya environ quatre ans, il concourt à la facilitation des échanges en accélérant les délais et en réduisant les coûts. Il implique donc plus de transparence et permet une meilleure

traçabilité. Il présente des avantages tels que : la fiabilisation des données échangées entre les partenaires ; l'accélération des temps de traitement de l'information grâce à l'élimination de la ressaisie et à la disponibilité en temps réel des informations ; le paiement unique à travers le document de frais unique ; l'accroissement de la compétitivité des entreprises du pays et l'augmentation de l'attractivité du port autonome de Lomé et des programmes de promotion des investissements... etc.

Pour le Président de la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), M. Germain Meba, présent Mardi dernier à la cérémonie d'ouverture des journées portes ouvertes (comme d'autres personnalités du monde économique), la mise sur pied du guichet unique permet depuis bientôt quatre ans d'accompagner les réformes entreprises par le gouvernement togolais à travers l'amélioration de la sécurité et de l'efficacité des procédures de dédouanement au Togo. Il ajoute : « Les nombreux investissements au Port de Lomé et à l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema induisent une augmentation du flux des marchandises et nécessitent une grande célérité dans les opérations portuaires. De ce fait, le Guichet Unique apporte des solutions innovantes pour assurer, automatiser et optimiser les procédures du commerce extérieur avec à la clé, des bénéfices assez importants... L'émergence d'un pays passe d'abord par une vision politique forte, une véritable réflexion aboutie sur les atouts tout en innovant. Par conséquent, je remercie au nom de la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) les plus hautes autorités, d'avoir pris l'initiative de s'engager dans la voie de l'émergence et de la croissance économique par l'opérationnalisation de cette plateforme dématérialisée ».

Roger GBESSIA



Une vue des officiels à la cérémonie d'ouverture

également celles du trafic terrestre et aérien. Ceci constitue un gage de traçabilité des opérations et de transparence avec l'émission du Document de Frais Unique. Les nombreuses sollicitations dont l'outil fait l'objet de la part des acteurs des pays de l'arrière-pays, en est une parfaite illustration. En outre, selon les études réalisées par l'Organisation pour le Corridor Abidjan Lagos (OCAL), le Port Autonome de Lomé est classé premier parmi les cinq ports concernés par l'étude sur indicateur « temps de séjour » des marchandises dans les ports d'Abidjan, de Tema, de Cotonou et d'Apapa. En 2017, le temps de séjour au Port de Lomé est réduit à 9 jours, contre 11 à 22 jours pour les autres ports. Une nette progression est observée au Port autonome de Lomé en 2017, par rapport aux années précédentes

Essozimna Gnassingbé » a-t-il déclaré avant d'ajouter plus loin : « L'opérationnalisation du guichet unique pour le commerce extérieur est une démarche de longue haleine que nous continuerons à exécuter avec le plus grand dévouement. »

La deuxième et troisième journée offraient l'occasion pour la Direction de SEGUCE d'initier un atelier de formation à l'endroit des Commissionnaires agréés en Douanes, les consignataires et des importateurs sur le fonctionnement et les avantages du guichet unique. A la sortie, certains se sont avoués mieux renseignés qu'avant. « Le guichet unique est une bonne chose en ce sens qu'il vise à permettre à nos clients de payer toutes les factures requises en une seule fois, à travers le Document de Frais Unique (DFU) » a affirmé Robert HENEMI, Dé-

gement car les formalités iront plus vite qu'avant » a-t-il dit.

Le Guichet Unique pour le commerce extérieur, qu'est-ce que c'est ?

Le Guichet Unique est une plateforme électronique dématérialisée, accessible 24H/ 24 par internet (ou par réseau privé pour les acteurs majeurs) et reliant entre eux tous les opérateurs et usagers intervenant, à quelque degré que ce soit, dans les opérations du commerce international pratiquées au Togo : import, export, transit, transbordement, quel que soit le type de transport. Bref, les données du Guichet Unique sont sécurisées et accessibles uniquement par les entités autorisées et habilitées via une application internet ou par interfaces. La chaîne logistique est sécurisée grâce au tracking et au

Développement de l'agriculture :

Le Gouvernement togolais opte pour la promotion des agropoles

Dans le souci de développer mieux l'agriculture togolaise pour maintenir la croissance obtenue avec le Programme National d'Investissement Agricole et de la Sécurité Alimentaire (PNISA) qui est arrivé à terme en 2017, le gouvernement est intéressé par le développement des agropoles.

Depuis Janvier 2016 le projet est en gestation et la matérialisation est toujours attendue. La vision du gouvernement selon le ministre de l'agriculture est de passer d'une agriculture familiale de subsistance à une agriculture commerciale.

L'idée est d'inciter le secteur privé à monter des unités de transformation au sein d'un agropole situé sur une réserve foncière proche des centres de production et des axes routiers majeurs. L'agropole consiste à proposer sur un même lieu, toutes les conditions pour créer, développer et implanter les projets agroalimentaires.

Il s'agit notamment d'un incubateur et une pépinière d'entreprises, des bureaux et des unités de production modulables, une plateforme technologique et un laboratoire d'analyses physico-chimiques.

Selon les explications de M. Djéguéma Komi, coordonnateur du projet de développement des

Agropoles « *il ne faut pas produire pour attendre que les marchés viennent, c'est plutôt le marché qui vient tirer la production. C'est dans cette perspective de la production tirée par la demande qu'on met en place des unités agroindustrielles, par exemple la filiale du maïs, du soja, la filiale du poisson. Ces filiales achètent la production dans la zone où elles sont situées. A côté de ces unités qui font la transformation, il y a d'autres unités de conditionnement, de l'emballage, du transport, de la logistique qui s'installent également. C'est tout un tissu de services industriels et de services à l'entreprise qui se met en place et qui permet de développer le secteur. En ce moment là l'agriculture sert de base au secteur industriel, ce qui va permettre au Togo d'atteindre une croissance supérieure.* »

Le développement des agropoles est contenu dans le document Plan Stratégique pour la Transformation de l'Agriculture au Togo à l'horizon 2030 (PSTAT). Selon ce document « *les agropoles seront également couplées au développement d'infrastructures diverses de soutien à des pôles de développement industriel ainsi qu'à des pôles de développement de services (servi-*

ces financiers aux entreprises, finance inclusive, services de télécommunication et télé-services ».

Trois agropoles devraient être réalisés sur trois sites à titre expérimental. Il s'agit du bassin du fleuve Oti, le bassin du fleuve Kara et la partie supérieure du fleuve Mono. Le projet du bassin du fleuve



Kara est le plus avancé, il a même déjà reçu l'appui financier de la Banque Africaine de Développement. L'étude de l'impact environnementale et sociale est en cours. Selon le coordonnateur du projet de développement des agropoles, l'agropole du bassin du fleuve Kara doit connaître un début de réalisation en ce début d'année.

Déjà le gouvernement fixe le cadre institutionnel des agropoles, un décret a été pris en conseil des ministres le 27 janvier 2018. Ceci pour permettre une gestion efficace des agropoles et agro-parcs, le décret fixe le cadre gé-

ral de la création, de l'aménagement et de la gestion des agropoles ainsi que les modalités d'administration des entreprises désireuses de s'y installer. Il crée et organise la structure de promotion et de développement des agropoles, sous la forme d'un établissement public, dénommé « Agence de promotion et de

développement des agropoles au Togo », en abrégé APRODAT.

L'APRODAT selon le gouvernement est un outil d'incitation et de promotion de l'investissement, de la transformation des exportations, de la compétitivité, de l'emploi, de la croissance, et de l'aménagement du territoire. Cette politique selon le gouvernement devra induire une amélioration substantielle et durable du revenu des populations rurales et de leur niveau de vie ainsi que la création des emplois particulièrement pour les jeunes et les femmes.

Mathieu M.

Coopération Japon Togo

Le Japon appuie le Togo dans la réalisation d'infrastructures solaires dans deux écoles

L'ambassadeur du Japon au Togo a signé lundi dernier une convention de financement au profit de deux établissements scolaires basés à l'intérieur du pays. Il s'agit de la construction des panneaux solaires dans ces établissements pour pallier au problème de lumière dans les zones rurales pour les apprenants.

C'est grâce au projet piloté par l'ONG Association solidarité recherches actions pour le développement (SRAD) que l'Etat Japonais vient en aide au



Cérémonie de la signature de la convention

Togo pour la réalisation des infrastructures solaires dans une école. Ledit projet est dénommé « Projet de construction des infrastructures scolaires au sein du Collège d'enseigne-

ment général de Tohou » dans le septentrion.

Le deuxième projet est une initiative de l'ONG Opportunités et développement durables (ODD) et est dénommé « Projet de construction des infrastructures scolaires au sein du Collège d'enseignement général d'Alinka-Nyévéméglé ».

Pour les bénéficiaires, c'est un grand problème qui vient d'être résolu dans la

vie de leur communauté. Soulignant l'importance de la lumière dans les études de leurs enfants, ils estiment que ces genres de projets ne peuvent que leur faire du bien. Le diplomate japonais, Hiroshi Kawamura a quant à lui, souhaité que la réalisation de ces projets vienne renforcer la coopération entre son pays et le Togo.

Ces subventions accordées au Togo sont une preuve de plus que les relations entre le Togo et le Japon sont au beau fixe. En 2010, une ambassade du Togo a été ouverte afin de coordonner la coopération et d'identifier les investissements privés susceptibles de s'impliquer dans des projets de développement.

Roger GBESSIA

BREVES

Nouveau départ entre la BID et le Togo

Réchauffement des relations entre le Togo et la Banque Islamique pour le Développement (BID), pour preuve, le ministre togolais de l'économie et des finances Sani Yaya et celui en charge des infrastructures et des transports Ninsao Gnonfam, ont rencontré le mercredi 14 mars dernier à Djeddah le docteur Bandar Mohamed Hamza Hajjar, président de ladite banque. Les échanges ont porté sur l'état du portefeuille de la banque au Togo, on se rappelle, la banque avait procédé à l'annulation du financement de trois projets au Togo. Lors des discussions avec les ministres togolais, le dirigeant de la BID leur a notifié que cette mesure ne concernait pas que le Togo, mais tous les pays dont le taux de consommation s'est avéré faible sur les crédits accordés. Il a poursuivi en expliquant que cela procède d'une stratégie qui permet à la BID de conserver la note AAA auprès des agences de notation. On comprend que ceci est une leçon pour le Togo qui devra faire encore plus d'effort dans sa capacité d'absorption des financements qu'il obtient en général et ceux de la BID en particulier.

Preuve des relations qui reprennent bien entre le Togo et la Banque, le ministre Sani Yaya et le président de la banque, ont signé deux accords de prêt d'un montant de 20 millions de dollars dans le cadre du financement du projet d'appui à la microfinance pour l'amélioration de la finance inclusive.

Le béninois Damien Mama, nouveau patron du Système des Nations Unies au Togo

Le système des Nations Unies au Togo change de Chef, c'est un béninois qui connaît du fait de la géographie et de ce qu'il y a déjà séjourné comme représentant résident adjoint du PNUD au Togo, qui sera le nouveau patron au Togo. Il s'appelle Damien Mama, un béninois de 45 ans, il remplace d'ici fin mars Khardiata Lo N'diaye la sénégalaise, comme coordonateur résident du Système des Nations Unies et représentant du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Togo. Avant ce poste, Damien Mama était chef du Bureau des opérations et de l'Etat de droit au sein de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République Démocratique du Congo.

La Rédaction

« Pour guérir de nos blessures, faisons attention à celles des autres. Notre histoire nationale a son lot de blessés. Voici venu le temps de la vérité qui libère, une vérité assumée sans vengeance, dans un esprit de repentance, de pardon et de réconciliation ».

Mgr Nicodème Barrigah Bénissan



Conducteurs de Taxi et de Taxi - moto,
PAYEZ facilement l'IRTR
à partir de votre mobile



***145*6*5*2#**



Saisissez le numéro d'immatriculation de l'engin

*(Exemple : TG **** BG)*

**Vous recevez la notification d'imposition
précisant le montant à payer**

Confirmez le paiement

**Saisissez votre code secret de compte TMoney
pour valider la transaction**

*Vous recevez enfin un message de validation ou de l'invalidation de
l'opération.*

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg